

# POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE et démarche Municipalité *amie des aînés* (MADA)



ENSEMBLE POUR NOS VALEURS ET NOTRE AVENIR!



# Table des matières

Mot du maire.....	3
Mot des conseillers.....	4
Préambule.....	5
L'engagement de la Municipalité.....	5
Les objectifs généraux.....	5
Définition d'un aîné.....	6
Définition de la famille.....	6
Nos valeurs.....	7
Ensemble pour nos valeurs et notre avenir!.....	8
Un portrait du milieu.....	8
Notre plan d'action.....	12
Remerciements.....	16





## Mot du maire

Conscients que la santé d'une communauté passe par les détails de la vie quotidienne, le conseil municipal et moi-même avons pris l'engagement, en 2015, d'améliorer la qualité de vie des aînés et des familles de notre communauté.

Je suis enthousiaste de présenter ici les résultats de la démarche Municipalité amie des aînés et de la politique familiale. Les pages qui suivent représentent l'accomplissement de plus d'une année de travail d'équipe, d'un sondage auprès de la population et d'une consultation publique. La Municipalité est maintenant mieux outillée pour cibler les actions utiles afin d'améliorer l'offre des services destinés à toutes les tranches d'âge de nos citoyens.

Lors de la consultation publique, j'ai été agréablement surpris de la grande participation et de toutes les idées et suggestions exprimées par les participants. Plusieurs de vos préoccupations ont été retenues dans l'élaboration du plan d'action, le tout dans le respect des valeurs que vous partagez : joie de vivre, sentiment d'appartenance, entraide, loisirs, etc.

Tous et chacun, membres du conseil municipal, représentants de tous les services municipaux et organismes locaux et régionaux, mettront ensemble l'épaule à la roue afin de mettre en œuvre nos plans d'action et, ainsi, concrétiser les moyens par lesquels la Municipalité améliorera les conditions de vie de toute la communauté.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de cette démarche qui fera de notre municipalité un milieu de vie extraordinaire pour les familles et les aînés.

Pierre Poirier  
Maire





## Mot des conseillers

Les aînés et les familles forment une grande partie de notre communauté et nous sommes fiers d'avoir collaboré, en tant que conseillers désignés, à l'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés et à la politique familiale.

Tout au long du processus qui a duré plus d'un an, nous avons pu constater l'ampleur du travail derrière le document que vous tenez entre vos mains. L'expérience de siéger sur un comité où se côtoient des aînés et des responsables de jeunes familles nous a fait prendre conscience des besoins de chacun. Nous avons rencontré des gens fiers de leur communauté et avons observé chez eux une grande appartenance à notre milieu de vie. Nous avons constaté, surtout, la volonté de chacun d'améliorer son quotidien et celui de tous les citoyens.

Nous aimerions remercier tous les acteurs qui ont rendu possible cette nouvelle politique. Tout d'abord, le ministre de la Famille et des Aînés pour sa contribution financière, de même que madame Lise Carle, du Carrefour Action Municipale et Famille, pour son soutien lors du processus d'élaboration.

Évidemment, ce projet n'aurait pu voir le jour sans le dévouement et la persévérance de tous et, surtout, l'intérêt constant de tous les membres du comité de travail, qui se sont réunis bénévolement une fois par mois durant un an. Votre participation et votre dynamisme furent exceptionnels. Merci aussi à Johanne Robitaille, chargée de projet, et Christian Lecompte, directeur des Sports, loisirs et culture, qui ont réalisé un travail d'équipe important.

Finalement, à tous les citoyens qui ont partagé leur précieux temps pour compléter le sondage et participer à la consultation publique, un gros merci pour votre contribution! Vous avez su profiter des mesures mises en place pour vous faire entendre et donner votre opinion. Soyez sans crainte, nous avons compris vos besoins, et cela nous a permis de définir les orientations du plan d'action pour, ainsi, mettre en œuvre nos objectifs en vue du bien-être des familles et des aînés.

Devenir une Municipalité amie des aînés et élaborer une politique familiale étaient un souhait du conseil municipal. Maintenant que c'est mission accomplie, nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de nos aînés et de nos familles.

Cette politique est le fruit du travail accompli par la communauté. À nous maintenant d'en profiter et d'en être fiers.

Lise Lalonde et Michel Bédard  
*Conseillers municipaux*

## Préambule

Le présent document se veut une célébration, un témoignage de l'incroyable potentiel qui se situe dans la participation des citoyens concernant leur avenir et celui de leur communauté. Le pouvoir des citoyens se situe grandement dans la collaboration; c'est le schéma qui émerge en cette époque.

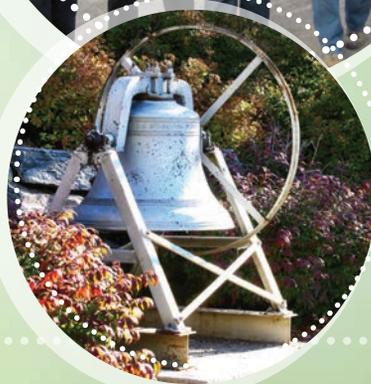
Les membres du comité Famille et aînés ainsi que des élus municipaux ont réellement mis leur cœur dans l'élaboration de la politique familiale et de la démarche MADA ici décrites. Leur intention, celle d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et, par ricochet, celle de toute la population, se traduira par des actions concrètes qui affecteront positivement, nous l'espérons, tous les secteurs de notre vie tant collective qu'individuelle.

## L'engagement de la Municipalité

La démarche du comité Familles et aînés donnera des résultats concrets. En effet, la Municipalité s'engage formellement à réaliser les démarches décrites dans le plan d'action de la politique familiale et MADA. Celles-ci sont alignées sur des objectifs clairs, qui ont été définis à partir des besoins et autres commentaires que vous avez exprimés.

De fait, c'est votre participation au sondage et à la consultation citoyenne de 2016 qui nous a permis de cerner les lieux à investir, les secteurs où intervenir, que ce soit dans les communications, le développement économique, la sécurité, l'offre d'activités, l'environnement ou la vie communautaire.

S'appuyant solidement sur vos commentaires, vos idées et les rêves que vous avez pris le temps d'exprimer, les élus et autres acteurs actifs de la municipalité se sentent persuadés que la démarche donnera des résultats bénéfiques et que ceux-ci rayonneront dans tous les foyers et tous les espaces publics de notre territoire.



## Les objectifs généraux

Nous souhaitons :

- Aider les citoyens et les nouveaux arrivants à développer un sentiment d'appartenance à leur territoire, tant physique que culturel et social.
- Faciliter les communications entre la Municipalité et les familles, aînés et organismes communautaires et adapter les services de l'administration à leurs besoins.
- Sécuriser les espaces de circulation et de loisirs, et assurer des services de transport adéquats.
- Favoriser les projets de maintien à domicile et l'accès de tous les aînés à des soins médicaux.
- Bonifier l'offre d'activités culturelles, sportives et de loisirs à la population.
- Protéger l'environnement et offrir des lieux de fréquentation adaptés aux besoins des familles et des aînés.
- Aider à développer une communauté solidaire par le raffermissement des liens entre familles et entre générations.

## Définition d'un aîné

Un aîné est une personne qui a vécu et acquis une vision des choses basée sur l'expérience. Connaissant les embûches et les beautés de la vie, elle est généralement apte à guider les autres dans leur parcours personnel.

L'aîné est un repère, une référence, un témoin indispensable de l'existence. Il fait partie de l'évolution et porte en sa mémoire des souvenirs vifs et essentiels pour les générations qui le suivent. Si cette personne choisit de s'impliquer dans sa famille et sa communauté, elle peut contribuer de façon importante à transmettre des connaissances et des valeurs aux générations plus jeunes.

De par leur nature et leur personnalité, certains aînés s'ouvrent spontanément au partage dans leur communauté, tandis que d'autres demeurent plus solitaires ou réservés.

À cette étape de la vie, la personne devrait pouvoir accomplir autant que possible ses désirs dans le calme, la sécurité et la sérénité. Ainsi, une communauté inclusive offre une place aux aînés, afin de leur permettre de s'épanouir, d'échanger et de partager dans un espace où ils retrouvent ces conditions.

Les changements qu'ont vécus les aînés dans leur rôle social et familial leur ont permis de se découvrir eux-mêmes. Cela est une véritable richesse. Avec le passage du temps, l'aîné continue de s'épanouir, d'apprendre et de rechercher le bonheur. Sa vie lui réserve encore bien des joies et des plaisirs.



## Définition de la famille

Au sens traditionnel du terme, une famille est un ensemble composé de personnes liées par des liens étroits de parenté et comportant des enfants : c'est un père, une mère et un ou plusieurs enfants. Tout en restant dans le sens traditionnel du terme, on peut inclure dans cet ensemble les grands-parents, les oncles, les tantes, bref, les personnes unies par des liens de parenté ou d'alliance.

Afin de tenir compte ou de refléter la réalité contemporaine, la signification du mot famille est devenue plus inclusive que celle d'autrefois, qui équivalait à l'unité père-mère-enfants. Dans cette définition inclusive, une famille est un ensemble de personnes de différents âges, incluant des enfants, des adultes et des aînés, qui généralement ou en partie vivent sous le même toit, qui sont en relation proche et qui s'influencent mutuellement.

Les membres d'une famille se soutiennent et s'entraident. La famille devient ainsi un environnement où chacun se sent en sécurité et auquel il s'adapte. Elle est un refuge sûr lorsque l'un de ses membres est en difficulté. Elle favorise la résilience, car tous ses membres prennent soin les uns des autres, peu importe ce qui arrive.

Les membres d'une famille partagent et développent des valeurs communes qui sont importantes à leurs yeux et qui se transmettent d'une génération à l'autre. Une famille se bâtit, grandit et évolue sur la base des diverses interactions qui y prennent place, sur le partage des épreuves et des moments heureux ainsi que sur le vécu de chaque personne. Les valeurs communes et le vécu partagé génèrent chez les individus un sentiment d'appartenance à la famille. Celui-ci constitue un ancrage précieux qui leur permettra de se lancer avec un certain sentiment de sécurité dans leur vie sociale.

Les familles sont la fondation, la base même de la communauté. Prises dans leur ensemble, les valeurs qu'elles véhiculent donnent à cette dernière une couleur, une teinte particulière, qui la distingue des autres communautés. Cela procure une identité à la collectivité.



## Nos valeurs

L'une des questions du sondage portait sur les valeurs. Cette question est centrale, car les valeurs exprimées par une communauté en disent long sur ce à quoi elle accorde de l'importance. Elles déterminent, entre autres, les attitudes et les convictions que les gens mettent en avant lorsque vient le temps de faire des choix.

Les valeurs dépendent évidemment des caractéristiques du lieu physique, du territoire habité, dont la proximité de la vaste nature ou de la ville. Il est intéressant de voir que les valeurs exprimées par les résidents permanents sont les mêmes que celles des villégiateurs à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Voici les six valeurs qui sont le plus souvent citées dans les réponses au sondage, chacune accompagnée ici d'une courte définition :

**Sécurité** : C'est un état où la menace de danger est absente ou quasi absente. La personne se sent en sûreté, elle ne craint pas d'être blessée, son intégrité physique et morale n'est pas menacée.

**Respect** : C'est une attitude formée de plusieurs composantes, dont surtout la tolérance, la bienveillance, l'humanisme, la patience, la non-discrimination, la considération et l'estime, pour ne citer que celles-ci.

**Joie de vivre** : C'est une émotion agréable : la personne semble satisfaite, elle exprime de la gaieté, de la bonne humeur, elle est ouverte à la vie.

**Loisirs-plaisirs** : Petite sœur de la joie de vivre, l'amour des loisirs et des plaisirs est une tendance à rechercher les moments agréables ou légers, les amusements, qu'ils soient éducatifs ou non.

**Entraide** : C'est l'aide que les gens s'accordent mutuellement. La bienveillance et le sentiment que le bien-être de l'autre contribue à son propre bien-être forment la base de l'entraide.

**Sentiment d'appartenance** : C'est l'impression, voire la conviction, de faire partie d'un ensemble, d'un territoire, d'une communauté, d'être intégré à un tout, d'y avoir sa place.

## Ensemble pour nos valeurs et notre avenir!

Nous espérons et avons grande confiance que les valeurs de la population de Saint-Faustin–Lac-Carré, telles qu’exprimées dans le sondage, se reflètent fidèlement dans notre Politique familiale et notre démarche MADA. La sécurité, le respect, la joie de vivre, les loisirs-plaisirs, l’entraide et le sentiment d’appartenance sont en effet des garants d’une vie de qualité sur notre territoire.

Nous espérons aussi que notre Politique familiale et notre démarche MADA redonneront un souffle nouveau à la vie économique et communautaire de notre municipalité.



## Un portrait du milieu

Au moyen des données de Statistique Canada, nous pouvons dessiner un portrait éclairé du milieu. Nous pouvons aussi comparer la situation des habitants de Saint-Faustin–Lac-Carré à celle des années passées et à celle d’autres localités.

Puisque l’ensemble des données du recensement de 2016 ne sera disponible qu’à la fin de 2017, nous devons nous baser sur les plus récentes, soit celles de 2011.

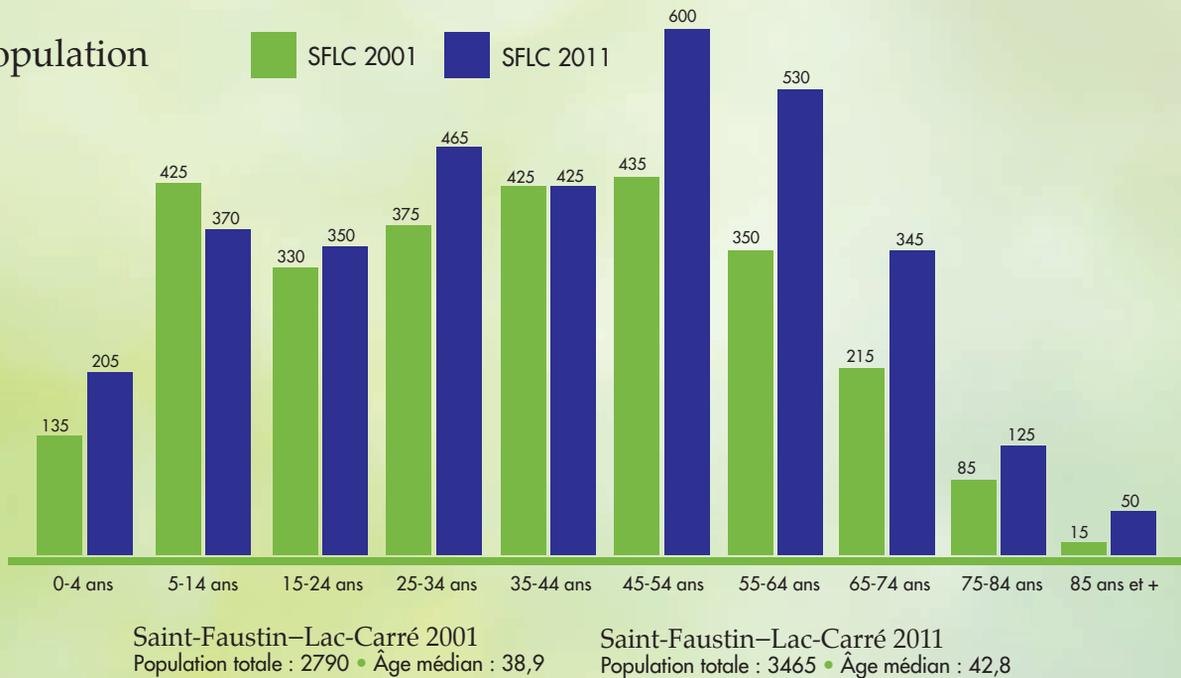


## Une population vieillissante

La population de Saint-Faustin–Lac-Carré ne cesse d’augmenter : de 2001 à 2006, elle s’est accrue de 7 % et, de 2006 à 2010, elle a augmenté de 16 %. Toutefois la population vieillit, elle ne se renouvelle pas tellement. En effet, selon les données de 2011, le groupe des 55 ans et plus avait augmenté de 30 % depuis 2006 et de 60 % depuis 2001, des hausses considérables. Pendant ces périodes, le groupe des 25 à 44 ans n’avait augmenté que de 9 % et 10 % respectivement.

Les 55 ans et plus représentent maintenant 31 % de la population, comparativement à 27 % en 2006 et 24 % en 2001. Cela n’est toutefois pas dramatique, puisque la proportion des personnes les plus aptes à fonder une nouvelle famille, soit les 25 à 44 ans, s’est stabilisée, se situant maintenant à 26 %, comparativement à 27 % en 2006 et à 35 % en 2001.

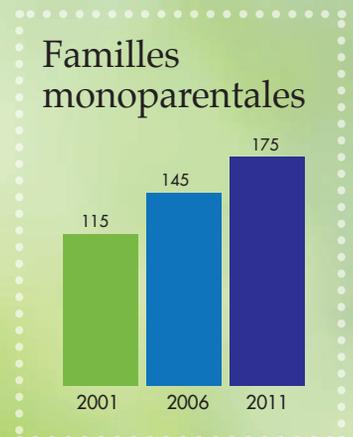
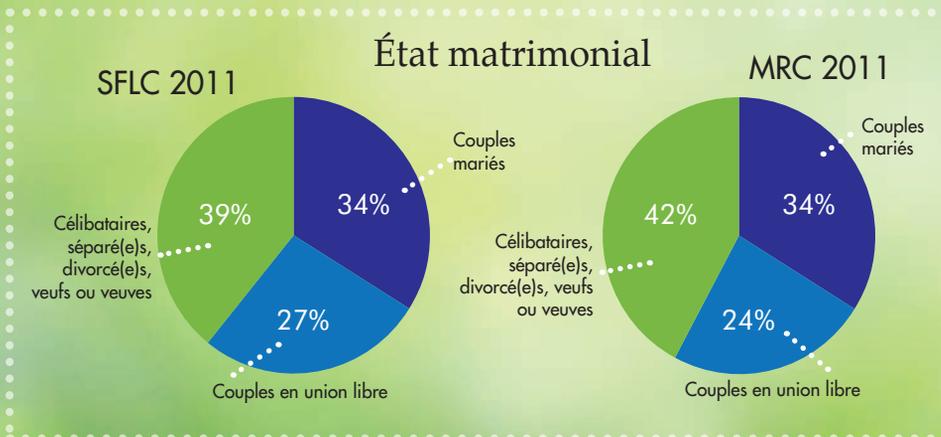
### Population



## État matrimonial

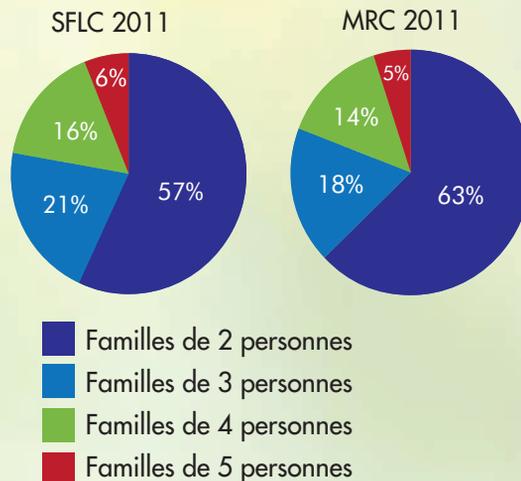
En 2011, il y avait une prédominance de personnes vivant en couple, avec 34 % étant mariés et non séparés, et 27 % vivant en union libre, comparativement à 39 % de personnes célibataires, séparées, divorcées ou veuves.

Sur les 1045 familles dénombrées à Saint-Faustin–Lac-Carré cette année-là, 17 % étaient monoparentales, un taux supérieur à celui présent dans la MRC Laurentides, de 16 %.



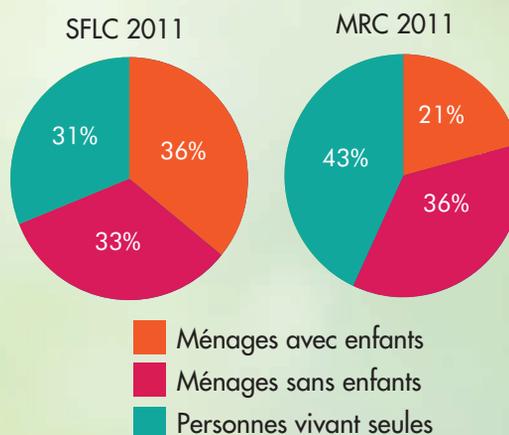
## Taille des familles

En 2011, les familles composées de seulement deux personnes représentaient 57 % des familles, une proportion légèrement inférieure à celle observée dans la MRC, de 63 %. Ces taux élevés dépendent probablement du fait que la population des retraités est relativement importante et que les jeunes ont tendance à quitter la région pour aller vivre et trouver du travail à l'extérieur.



## Types de ménages

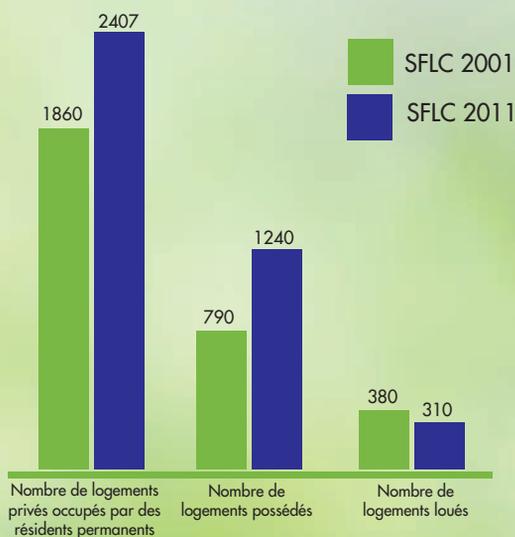
En 2011, les ménages sans enfants représentaient 33 % des ménages à Saint-Faustin-Lac-Carré, comparativement à 36 % dans la MRC Laurentides. Les personnes vivant seules constituaient pour leur part 30 % des ménages, un taux semblable à celui de 2001, de 29 %. Ces personnes comptaient pour 14 % de la population totale en 2011, un taux semblable à celui de la MRC, de 15 %.



## Logement

On appelle « logement possédé » un logement occupé par son ou ses propriétaires, par opposition au logement loué. À Saint-Faustin-Lac-Carré, nous observons une augmentation de 57 % de logements possédés entre 2001 et 2011.

Sur la base du rôle d'évaluation foncière de Saint-Faustin-Lac-Carré, la valeur moyenne des propriétés imposables (ou habitées) sur le territoire de la municipalité a augmenté de 82 % entre 2006 et 2014.



## Indicateurs de population active

Le taux d'activité (soit la proportion de personnes qui sont employées, qui exploitent une entreprise ou qui sont prêtes à travailler parmi les 15 ans et plus) à Saint-Faustin–Lac-Carré en 2011 était supérieur à celui qui prévalait dans la MRC Laurentides et dans la province de Québec.

Le taux de chômage sur le territoire de la municipalité a légèrement augmenté entre 2001 et 2011, passant de 8,6 % à 9,8 %, mais il était le même que dans la MRC en 2011. Toutefois, il était supérieur au taux de chômage dans l'ensemble du Québec, qui était de 7,2 %.

## Niveau de scolarité

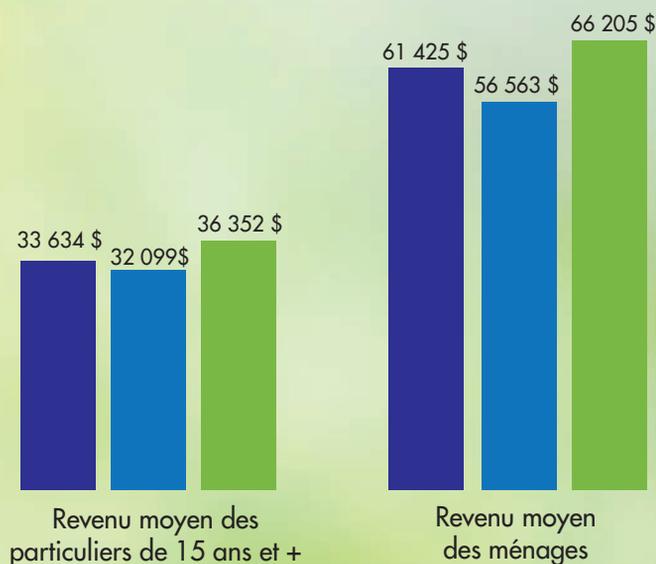
Les données statistiques sur la diplomation chez les 15 ans et plus indiquent que la population de Saint-Faustin–Lac-Carré est aussi scolarisée que celle de la MRC Laurentides, qui, elle-même, est un peu moins scolarisée que celle de l'ensemble de la population québécoise.

	SFLC 2011	MRC Laurentides 2011	Province de Québec 2011
Aucun certificat, diplôme ou grade	24 %	24 %	22 %
Diplôme secondaire ou équivalent	23 %	23 %	22 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier	22 %	20 %	16 %
Certificat ou diplôme d'études collégiales	13 %	15 %	16 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au bac	3 %	5 %	5 %
Diplôme ou grade universitaire au bac ou supérieur	15 %	13 %	19 %

## Niveau de revenu

Selon les données les plus récentes, le revenu moyen des individus de 15 ans et plus vivant à Saint-Faustin–Lac-Carré est de 5 % supérieur à celui dans la MRC Laurentides, mais de 7 % inférieur à celui dans l'ensemble de la province. Quant au revenu moyen des ménages, il est de 9 % supérieur à celui dans la MRC Laurentides, mais de 7 % inférieur à celui dans l'ensemble du Québec.

- SFLC 2010
- MRC Laurentides 2010
- Province de Québec 2010



# Notre plan d'action

Nous nous sommes basés sur les résultats du sondage pour définir des objectifs spécifiques et des actions à entreprendre pour répondre aux besoins des aînés et des familles. Ces objectifs et actions appartiennent aux cinq axes d'intervention suivants : Administration municipale, communication et développement; Sécurité, travaux publics et transport; Loisirs et culture; Environnement, urbanisme et développement durable; Soins et vie communautaire.

La version complète du plan d'action de Saint-Faustin-Lac-Carré peut être consultée sur le site Web de la Municipalité et est également disponible en version imprimée à l'hôtel de ville. Voici les objectifs et les principales actions qui en font partie :

SHV : Saine habitude de vie

<b>Dans l'axe ADMINISTRATION MUNICIPALE, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT, nos objectifs sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Assurer la réalisation du présent plan d'action par les élus et l'administration de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré.	•	•	•
Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants (aînés et famille) dans la communauté.	•	•	
Développer davantage le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire physique, culturel et social.	•	•	
Faciliter les communications entre la Municipalité, les familles, les aînés et les organismes du milieu.	•	•	
Adapter les services de l'administration municipale aux besoins des familles et des aînés.	•	•	
Mettre en place les conditions favorables au développement de projets répondant aux besoins des familles et des aînés.	•	•	•
Favoriser le développement économique local.	•	•	
<b>Les actions sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Créer un comité de suivi permanent Aînés et famille.	•	•	
Mettre en place des stratégies visant à favoriser la venue d'aînés et de nouvelles familles.	•	•	•
Créer une pochette d'information pour les nouveaux arrivants et en faire la promotion.	•	•	
Soutenir la création du calendrier de la Société d'histoire avec photos.		•	
Promouvoir les talents et les ressources de Saint-Faustin-Lac-Carré.	•	•	
Promouvoir des activités familiales visant à faire découvrir le territoire de la municipalité.	•	•	•
Intégrer davantage les jeunes à la vie communautaire.	•		•
Souligner les nouvelles naissances et les graduations.	•		



<b>Les actions (suite)</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Maintenir l'information sur les activités et services offerts par la Municipalité dans les divers outils de communication.	•	•	
Poursuivre le développement de l'accès au service Internet sur tout le territoire de la municipalité.	•	•	
Mettre en valeur les activités commerciales se déroulant sur le territoire de la municipalité.	•	•	•
Maintenir un niveau de taxation abordable en tenant compte des besoins des aînés et des familles.	•	•	
Inciter les citoyens à participer aux assemblées publiques.	•	•	
Favoriser les liens entre les organismes, les aînés et les familles.	•	•	
Promouvoir les services offerts par les entreprises installées sur le territoire de la municipalité.		•	•
<b>Dans l'axe SÉCURITÉ, TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT, nos objectifs sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés de la municipalité.	•	•	
Assurer un service de transport adéquat répondant aux besoins des aînés et des familles.	•	•	
Sécuriser l'espace de circulation automobile.	•	•	•
Sécuriser les espaces de circulation piétonnière et cycliste.	•	•	•
Favoriser les projets de maintien à domicile et l'accès de tous les aînés à des soins médicaux.		•	
<b>Les actions sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Assurer une présence policière et une surveillance active sur le territoire.		•	
Continuer d'assurer l'entretien des parcs, des infrastructures de loisirs et de la plage afin qu'ils soient sécuritaires et conformes aux normes.	•	•	•
Tenir compte des besoins des aînés et des gens vivant seuls lors de l'élaboration des mesures d'urgence.		•	
Soutenir les actions du milieu qui aident les personnes handicapées et les personnes âgées vivant seules.		•	
Former un comité jeunesse visant à favoriser l'implication des jeunes dans la communauté.	•		

<b>Les actions sont (suite)</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Organiser des conférences ou des cours sur la sécurité des aînés et des familles.	•	•	
Appliquer plus rigoureusement la réglementation concernant les chiens en laisse.	•	•	
S'assurer d'avoir des personnes ressources telles que les sentinelles sur le territoire.		•	
Faire connaître et promouvoir les services de transport en commun ainsi que le service Covoiturage Laurentides.		•	
Sensibiliser les employés municipaux au dépistage des personnes vulnérables.	•	•	
Étudier la possibilité d'aménager des trottoirs ou pistes cyclables le long des chemins lors de travaux de réfection de la chaussée.	•	•	
Informers les aînés sur les ressources, services et programmes liés à la santé.		•	
Améliorer la signalisation et la sécurité routières sur le territoire de la municipalité.		•	
Promouvoir la venue d'un médecin sur le territoire.	•	•	
<b>Dans l'axe LOISIRS ET CULTURE, nos objectifs sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Favoriser les saines habitudes de vie chez les aînés et les familles.	•	•	•
Améliorer l'offre d'activités culturelles.	•	•	
Préserver le patrimoine de l'église.		•	
Soutenir les partenariats entre la Municipalité et les organismes du territoire.	•	•	•
<b>Les actions sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Tenir compte des spécificités des aînés et les familles dans la politique de loisir afin d'encourager chez eux l'activité physique.		•	•
Offrir aux aînés et aux familles des activités qui les nourrissent sur le plan culturel.	•	•	
Effectuer un inventaire des sentiers pédestres et de raquette sur le territoire dans l'optique de créer éventuellement un réseau de sentiers pédestres.	•	•	•
Promouvoir les ateliers de jardinage et d'horticulture dans la perspective de favoriser les liens intergénérationnels.	•	•	•
Favoriser de saines habitudes de vie chez les aînés.		•	•
Assurer la représentation de la Municipalité à la Table de concertation 3 <sup>e</sup> âge de la MRC.		•	
Offrir un service de livraison à domicile de livres de la bibliothèque aux aînés et aux familles confinés à domicile.	•	•	

<b>Dans l'axe ENVIRONNEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, nos objectifs sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Favoriser la protection de l'environnement.	•	•	
Offrir des lieux de fréquentation adaptés aux besoins des aînés et des familles.	•	•	
Favoriser l'habitation des aînés sur le territoire.		•	
<b>Les actions sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Poursuivre les rencontres du comité consultatif en environnement et agrandir son champ d'action.	•	•	
Sensibiliser la population à l'environnement et à l'embellissement du milieu.	•	•	
Soutenir la protection de l'environnement.	•	•	
Adapter les lieux publics aux besoins des aînés et des familles.	•	•	
Évaluer les besoins en matière d'habitation sur le territoire (p. ex. habitations intergénérationnelles, habitations pour personnes à faible revenu, résidence pour personnes âgées).		•	
<b>Dans l'axe SOINS ET VIE COMMUNAUTAIRE, nos objectifs sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Développer davantage une communauté solidaire, enrichir la vie communautaire et raffermir les liens entre familles, aînés et élus.	•	•	
Améliorer l'offre d'activités éducatives aux aînés et aux familles.	•	•	•
Favoriser les activités intergénérationnelles.	•	•	•
<b>Les actions sont</b>	FAMILLE	AÎNÉS	SHV
Favoriser le développement de la vie communautaire.	•	•	•
Poursuivre et soutenir l'action des bénévoles et reconnaître explicitement leur apport à la communauté.	•	•	
Travailler avec les organismes du milieu pour soutenir les bénévoles.	•	•	
Reconduire annuellement le jardin communautaire.		•	•
Favoriser des visites d'amitié auprès des aînés isolés.		•	
Faire connaître les services déjà existants concernant les menus travaux rémunérés utiles aux aînés.		•	
Organiser une rencontre réunissant le conseil municipal, les organismes jeunesse et les jeunes, dans le but d'entendre et de cibler les besoins des jeunes.	•	•	
Organiser des conférences (p. ex. le 0-5-30, l'alimentation) et autres activités d'éducation selon la demande.	•	•	•
Sensibiliser la population à la transmission de connaissances et de savoir-faire d'une génération à une autre et favoriser cette transmission.	•	•	



Municipalité  
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille  
Québec

## Remerciements

De tout cœur, nous tenons à remercier toutes ces personnes, qui ont gracieusement fourni leur temps et leur énergie à la réalisation de ce beau projet :

Lise Lalonde	Conseillère municipale
Michel Bédard	Conseiller municipal
Christian Lecompte	Directeur du service des sports, loisirs et culture
Rita Jutras	Représentante du Cercle de Fermières
François Gagnon	Organisateur communautaire au CISSS Laurentides, centre de service de Sainte-Agathe-des-Monts
Martin Gratton	Commerçant et représentant du Club Richelieu
Catherine Labelle	Citoyenne
Pierre Mercier	Représentant du Club de marche Les Pieds Légers
Ghislaine Perreault	Présidente du Club FADOQ Renaissance (l'âge d'or)
Lise Carle	Conseillère du Carrefour Action Municipale et Famille
Johanne Robitaille	Chargée de projet Politique familiale et MADA